

Ville d'ORANGE – COMPTES ADMINISTRATIFS 2023



Note de présentation brève et synthétique

A destination des élus et des citoyens

*Retraçant les informations financières essentielles
afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux*

En application de l'article L.2313-1 du CGCT

Table des matières

Table des matières	2
Introduction : Quelques notions de la comptabilité publique	3
I- Eléments de contexte : Economique, social, budgétaire, population	4
II- Exécution du budget principal 2023	4
1) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement	6
A- Budget principal.....	6
B- Budgets annexes.....	8
C- Montant du budget consolidé (Budget Principal et Budgets Annexes : Pompes Funèbres, Crématorium, parking).....	9
2) Crédits d'investissement, et le cas échéant de fonctionnement, pluriannuels.....	10
A- Les autorisations de programme / Crédits de paiement.....	10
B- Le plan pluriannuel d'investissement provisoire	11
3) Niveau des épargnes du budget principal.....	12
III- Dette du budget principal	12
1) Niveau d'endettement de la collectivité.....	12
IV- Niveau des taux d'imposition.....	13
V- Principaux ratios du compte administratif du budget principal 2023.....	15
VI- Effectifs de la collectivité et charges de personnel 2023.....	16
VII- Conclusion	17

Introduction : Quelques notions de la comptabilité publique

Chaque année, les Collectivités Territoriales doivent procéder au vote des divers documents administratifs financiers comme les Comptes de Gestion (CG), les Comptes Administratifs (CA) et les Budgets Primitifs (BP).

La comptabilité publique a établi la règle de séparation de l'ordonnateur (ici le représentant de la Collectivité, le Maire ou le Président) et du Trésorier (le comptable public) afin de garantir la séparation des pouvoirs. Ainsi le Comptable public a un regard sur la bonne imputation des écritures comptables mais pas sur l'opportunité des dépenses ou recettes.

La comptabilité publique doit répondre aux cinq principes essentiels suivants :

- L'annualité : Un budget est calqué sur une année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.
- L'unicité : tout budget doit être retracé dans un document unique
- L'universalité : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses. Pas d'affectation de recettes à une dépense précise sauf rares exceptions.
- La spécialité : les crédits sont tous fléchés sur des opérations ou objets bien identifiés.
- La sincérité : Toutes les inscriptions budgétaires doivent refléter la réalité et donc l'exactitude.

Les CG sont la retranscription des écritures passées par le Trésorier. Elles doivent être en absolue concordance avec les écritures passées par la Collectivité sur chaque compte budgétaire. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les CA sont la retranscription des écritures passées par la collectivité. Ils doivent être en concordance avec les écritures du CG. Lors du vote des CA, le Maire quitte la séance et la Présidence afin que l'assemblée délibérante lui donne quitus de sa gestion passée. Ils doivent être votés au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Les Budgets Primitifs sont l'expression des besoins de la Collectivité en matière financière. Ils doivent être équilibrés tant en recettes qu'en dépenses mais aussi à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe les recettes et dépenses courantes comme la fiscalité, les dotations de l'Etat, les redevances ainsi que les dépenses liées au fonctionnement courant d'une Collectivité (énergie, consommables, contrats, subventions aux associations etc...);

La section d'investissement regroupe les lignes budgétaires apportant une plus-value à la commune comme l'acquisition de terrains ou bâtiments, les constructions ainsi que l'achat de véhicules ou matériels pour les plus significatifs. Cela vient compléter l'inventaire de la collectivité qui est le reflet de ce qu'elle possède.

I- Éléments de contexte : Economique, social, budgétaire, population

Redoutée en début d'année, la récession a épargné les économies occidentales en 2023, sauf exceptions. La croissance a même dépassé son potentiel aux Etats-Unis, l'activisme budgétaire se doublant d'une dynamique forte de l'investissement productif. Deux leviers actionnés avec succès par la Chine, la compétitivité extérieure palliant le faible rebond post-Covid. L'Allemagne, dont le modèle industriel vacille, a connu une récession de faible intensité, contribuant au ralentissement européen. Les marchés boursiers ont bien résisté aux hausses de taux d'intérêt qui ont pesé lourdement sur la valeur des actifs immobiliers.

Selon l'Insee, après un léger recul de 0,1 % du PIB au troisième trimestre 2023, l'économie française devrait connaître une croissance annuelle de 0,8 % pour l'année 2023, en deçà des attentes gouvernementales (cf. réserves ex supra).

II- Exécution du budget principal 2023

Dans un premier temps vous trouverez les résultats se rapportant uniquement à l'année 2023, puis dans un second temps les résultats définitifs après reprise des excédents ou déficits passés.

L'exécution budgétaire 2023 du budget principal se traduit par un déficit de fonctionnement de 0,22 M€ contre un excédent de fonctionnement de 0,56 M€ en 2022. Un déficit d'investissement de 0,95 M€ est constaté contre 1,18 M€ en 2022.

En reprenant les résultats cumulés des années antérieures on obtient un excédent de fonctionnement de 6,43 M€ contre 6,65 M€ en 2022 et un excédent d'investissement de 8,60 M€ contre 8 M€ en 2022 (après financement des restes à réaliser).

Fonctionnement :

Le résultat s'explique par :

- Un contexte économique inflationniste avec une forte hausse des dépenses liées aux énergies, fluides et alimentation
- La volonté de maintenir un service public de qualité
- Une programmation culturelle dynamique augmentant la fréquentation touristique et donc le chiffre d'affaires de nos commerçants.

Investissement :

Le résultat s'explique par :

- La forte politique d'investissement de la commune.

Les priorités, appliquées en 2023 et pour 2024, restent :

- De contenir les dépenses de fonctionnement
- D'optimiser les recettes
- De ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises
- De préserver une politique de travaux ambitieuse
- De maintenir le pouvoir d'achat des orangeois qui reste une priorité de votre équipe municipale.

Les principales opérations 2023 sont les suivantes :

Libellés	Montants
Parcours patrimonial	1 089 336
Cimetière Coudoulet : aménagement, extension, constr ^o bât. techn	895 456
Théâtre Antique	874 171
ND Nazareth	817 451
Déviation RN7	733 480
GS Coudoulet	698 309
Poste police (études + acq ^o terrain)	363 890
Réfection stade Balmain	324 706
Aménagement PMR	246 288
Travaux mise en sécurité différents bâtiments	177 710
Ecole Deymarde : végétalisation cour jeux - brasseurs air - clim	166 848
Collection Valentin du Cheylard	160 000
Parc Grenouillet	97 485
Réfection toiture salle Daudet	94 122
Boisfeuillet : divers aménagements	90 886
Colline St Eutrope	89 542

1) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

A- Budget principal

➤ Résultats 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2023	16 909 576,95 €	15 960 221,54 €	40 888 549,82 €	40 672 994,58 €	57 798 126,77 €	56 633 216,12 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023	949 355,41 €		215 555,24 €	/	1 164 910,65 €	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2022	/	11 897 837,83 €	/	6 653 229,10 €	/	18 551 066,93 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2023		10 948 482,42 €	/	6 437 673,86 €	/	17 386 156,28 €
RESTES A RÉALISER 2023	2 989 085,52 €	643 807,06 €			2 989 085,52 €	643 807,06 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	8 603 203,96 €	/	6 437 673,86 €	/	15 040 877,82 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		/			/	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2023	/	8 603 203,96 €	/	6 437 673,86 €		15 040 877,82 €

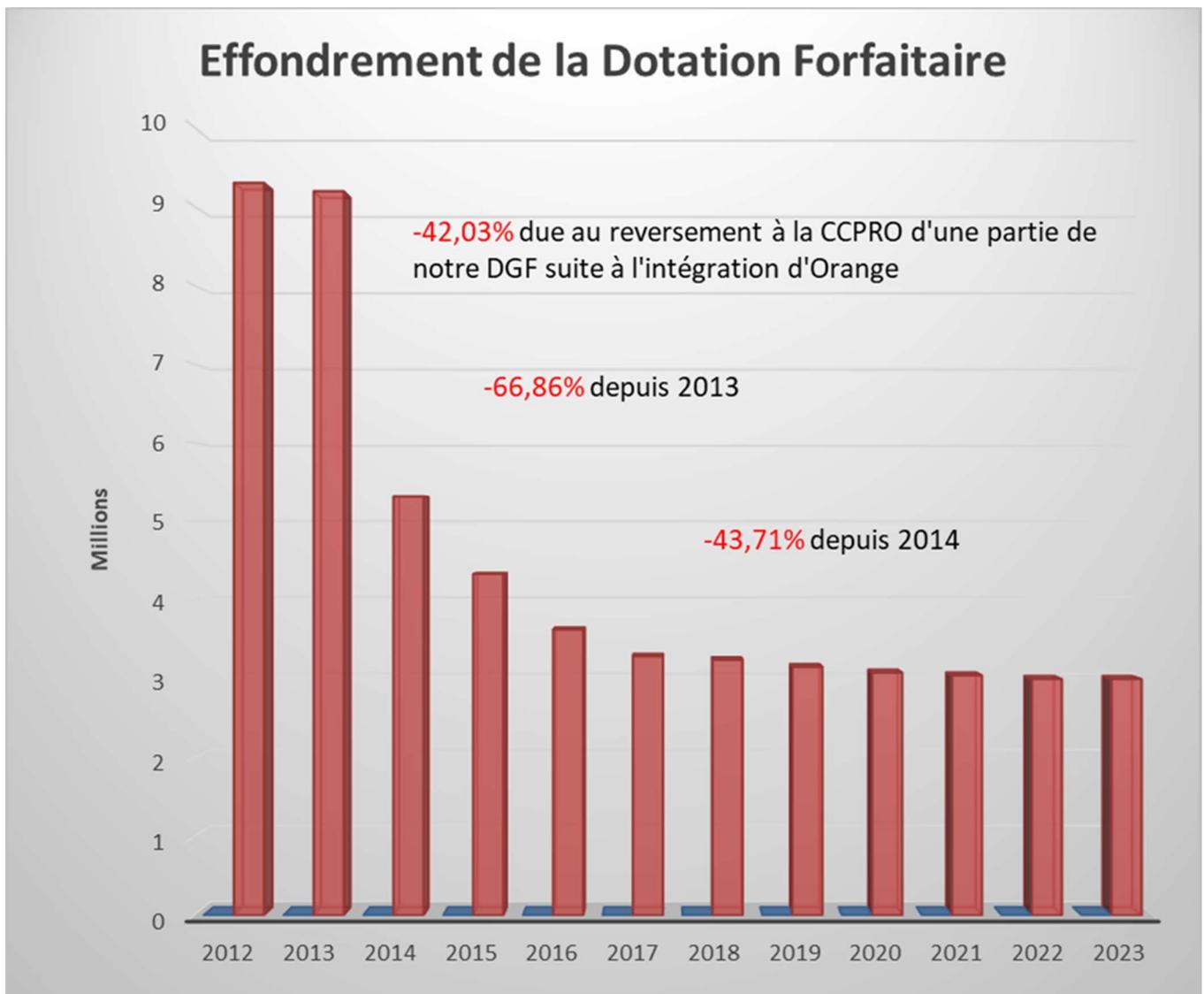
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022	12 954 079,90 €	11 771 811,49 €	37 823 897,64 €	38 383 187,51 €	50 777 977,54 €	50 154 999,00 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	1 182 268,41 €		/	559 289,87 €	/	559 289,87 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2021	/	13 080 106,24 €	/	6 093 939,23 €	/	19 174 045,47 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2022		11 897 837,83 €	/	6 653 229,10 €	/	18 551 066,93 €
RESTES A RÉALISER 2022	4 247 558,20 €	348 025,85 €			4 247 558,20 €	348 025,85 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	7 998 305,48 €	/	6 653 229,10 €	/	14 651 534,58 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		/			/	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2022	/	7 998 305,48 €	/	6 653 229,10 €		14 651 534,58 €

A la comparaison de ces deux tableaux, nous pouvons constater que l'excédent global cumulé a augmenté de 0,89 M€ après avoir diminué de 3.62 M€ entre 2021 et 2022.

Cette légère augmentation est trompeuse car découlant du recours, exceptionnel, à un emprunt de 1,5 M€.

➤ Les dotations 2023 de la ville d'Orange :



ZOOM sur la dotation forfaitaire : Elle représente la part de financement des collectivités territoriales donnée par l'Etat, qui, ironie du sort s'en sert de variable d'ajustement lorsqu'il reprend ce qu'il a donné ou qu'il met en œuvre de nouveaux prélèvements en sa faveur. L'histogramme ci-dessus indique le manque à gagner d'Orange depuis 11 ans.

B- Budgets annexes

➤ Budget annexe Pompes funèbres :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES VILLE D'ORANGE

POMPES FUNEBRES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2023	113 276,97 €	113 969,02 €	827 304,80 €	802 402,77 €	940 581,77 €	916 371,79 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023	/	692,05 €	24 902,03 €	/	/	-24 209,98 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2022	/	603 062,08 €	/	598 920,66 €	/	1 201 982,74 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2023	/	603 754,13 €	/	574 018,63 €	/	1 177 772,76 €
RESTES A RÉALISER 2023	61 552,86 €	0,00 €			61 552,86 €	0,00 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	542 201,27 €	/	574 018,63 €	/	1 116 219,90 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		0,00 €				0,00 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2023	/	542 201,27 €	/	574 018,63 €	/	1 116 219,90 €

➤ Budget annexe Crématorium :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE CREMATORIUM VILLE D'ORANGE

CRÉMATORIUM	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2023	179 606,09 €	169 636,38 €	704 118,62 €	817 027,12 €	883 724,71 €	986 663,50 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023	9 969,71 €	/	/	112 908,50 €	/	102 938,79 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2022	/	913 203,59 €	/	869 420,59 €	/	1 782 624,18 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2023	/	903 233,88 €	/	982 329,09 €	/	1 885 562,97 €
RESTES A RÉALISER 2023	14 610,22 €	0,00 €			14 610,22 €	0,00 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	888 623,66 €	/	982 329,09 €	/	1 870 952,75 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		0,00 €				0,00 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2023	/	888 623,66 €	/	982 329,09 €	/	1 870 952,75 €

➤ Budget annexe Parking :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE PARKING VILLE D'ORANGE

PARKING	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2023			44 169,35 €	75 838,07 €	44 169,35 €	75 838,07 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023			/	31 668,72 €	/	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2022			/	126 942,68 €	/	126 942,68 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2023			/	158 611,40 €	/	158 611,40 €
RESTES A RÉALISER 2023						
TOTAL REPRISES + RAR			/	158 611,40 €	/	158 611,40 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)						
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2023			/	158 611,40 €	/	158 611,40 €

C- Montant du budget consolidé (Budget Principal et Budgets Annexes : Pompes Funèbres, Crématorium, parking)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisation 2023	Restes à réaliser au 31/12
Investissement			
Dépenses	33 428 659,98 €	17 120 814,05 €	3 003 695,54 €
Recettes	33 428 659,98 €	16 221 177,79 €	643 807,06 €
Fonctionnement			
Dépenses	49 074 852,08 €	42 357 387,09 €	0,00 €
Recettes	49 074 852,08 €	42 340 648,92 €	0,00 €
Total général			
Dépenses	82 503 512,06 €	59 478 201,14 €	3 003 695,54 €
Recettes	82 503 512,06 €	58 561 826,71 €	643 807,06 €

2) Crédits d'investissement, et le cas échéant de fonctionnement, pluriannuels

Nous pouvons distinguer les investissements pluriannuels en cours d'exécution (AP/CP) et ceux en prévision (plan pluriannuel d'investissement (PPI)).

A- Les autorisations de programme / Crédits de paiement

Le tableau ci-dessous présente les Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP).

Elles concernent des opérations d'investissement commencées ou en passe de l'être dont le montant total dépasse 500 000 € et dont la réalisation est d'au moins 2 ans.

AP/CP 2024						
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP voté	Réalisé au 31/12/2023	Budgétisé 2024	Reliquat
Consolidation du théâtre antique	10 ans	Dépenses	7 913 315 €	6 988 315 €	925 000 €	-0 €
		Recettes	3 885 308 €	3 486 308 €	399 000 €	0 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	10 ans	Dépenses	10 543 000 €	654 387 €	2 640 000 €	7 248 613 €
		Recettes	3 336 292 €	173 429 €	681 190 €	2 481 673 €
Création parcours patrimonial, musées et hôtel dieu	10 ans	Dépenses	11 347 108 €	1 515 533 €	2 030 000 €	7 801 575 €
		Recettes	2 191 200 €	235 739 €	140 000 €	1 815 461 €
Déviation routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000 €	2 333 800 €	2 749 800 €	2 416 400 €
		Recettes	0 €	0 €	0 €	0 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	2 660 000 €	0 €	402 110 €	2 257 890 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	5 ans	Dépenses	8 456 062 €	909 795 €	7 298 319 €	247 948 €
		Recettes	699 750 €	6 718 €	600 000 €	93 032 €
Construction d'un poste de police	3 ans	Dépenses	4 000 000 €	386 858 €	798 000 €	2 815 142 €
		Recettes	600 000 €	0 €	0 €	600 000 €
Total Dépenses			52 419 485 €	12 788 689 €	16 843 229 €	22 787 567 €
Total Recettes			10 712 550 €	3 902 193 €	1 820 190 €	4 990 167 €

B- Le plan pluriannuel d'investissement provisoire

Le tableau ci-après indique les projets sur lesquels la commune travaille au titre du PPI.

C'est le reflet des opérations d'investissement à venir qu'elles soient commencées ou pas.

Ces opérations peuvent encore évoluer voire être supprimées afin de répondre aux évolutions de notre Commune.

Plan Pluriannuel d'Investissement ville d'ORANGE

	DEP/REC	Montant	Mandaté total	Reste au 31/12/2023	2024	2025	2026	2027	2028	emprunts	autofinancement
CONSOLIDATION DU THEATRE ANTIQUE	D	7 913 315 €	6 988 315 €	925 000 €	925 000 €					0 €	4 028 007 €
	R	3 885 308 €	3 486 308 €	399 000 €	399 000 €						
MISE EN SECURITE ET EN VALEUR COLLINE SAINT EUTROPE	D	10 543 000 €	654 387 €	9 888 613 €	2 640 000 €	2 300 000 €	2 300 000 €	2 300 000 €	348 613 €	0 €	7 206 708 €
	R	3 336 292 €	173 429 €	3 162 863 €	681 190 €	800 000 €	800 000 €	800 000 €	81 773 €		
CREATION PARCOURS PATRIMONIAL, MUSEES ET HOTEL DIEU	D	11 268 000 €	1 515 533 €	9 752 467 €	2 030 000 €	2 800 000 €	2 800 000 €	2 122 467 €		0 €	9 076 800 €
	R	2 191 200 €	235 739 €	1 955 461 €	140 000 €	412 000 €	432 000 €	424 000 €	547 461 €		
DEVIATION ROUTIERE ORANGE	D	7 500 000 €	2 333 800 €	5 166 200 €	2 749 800 €	2 249 700 €	166 700 €			7 500 000 €	0 €
	R	7 500 000 €	0 €	7 500 000 €	0 €	0 €	0 €				
REHABILITATION DU HALL DES EXPOSITIONS + BOULODROME	D	2 660 000 €	0 €	2 660 000 €	402 110 €	2 257 890 €				0 €	2 660 000 €
CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE AU COUDOULET	D	8 456 062 €	909 795 €	7 546 267 €	7 298 319 €	247 948 €				6 500 000 €	1 949 344 €
	R	6 506 718 €	6 718 €	6 500 000 €	6 500 000 €	0 €					
CONSTRUCTION POSTE DE POLICE	D	4 000 000 €	386 858 €	3 613 142 €	798 000 €	2 815 142 €				0 €	3 400 000 €
	R	600 000 €		600 000 €	0 €	300 000 €	300 000 €				
EXTENSION CIMETIERE	D	3 299 717 €	3 083 637 €	216 080 €	216 080 €					0 €	3 299 717 €
REFECTION ENERGETIQUE BATIMENT SERVICES TECHNIQUES	D	667 221 €	0 €	667 221 €	667 221 €	0 €				0 €	667 221 €
REHABILITATION 6° ETAGE THEATRE DES PRINCES	D	500 000 €	0 €	500 000 €	0 €	0 €	500 000 €			0 €	500 000 €
ADAP	D	1 224 000 €	580 713 €	643 287 €	100 000 €	300 000 €	243 287 €			0 €	1 224 000 €
DEPLACEMENT ECOLE MISTRAL (RECONSTRUCTION)	D	9 583 872 €	0 €	9 583 872 €	0 €	0 €	400 000 €	4 591 936 €	4 591 936 €	0 €	9 583 872 €
ABORDS ET PARKING GYMNASE TRINTIGNANT	D	1 315 000 €	0 €	1 315 000 €	1 315 000 €					0 €	1 315 000 €
MUR ESCALADE GYMNASE ARGENSOL	D	535 000 €	0 €	535 000 €	0 €	0 €	535 000 €			0 €	535 000 €
COUVERTURE TERRAIN DE BOULES DE LA BRUNETTE	D	514 200 €	0 €	514 200 €	0 €	0 €	0 €	514 200 €		0 €	514 200 €
AIRE DE JEUX DES COURREGES	D	720 000 €	0 €	720 000 €	0 €	720 000 €	0 €			0 €	720 000 €
EXTERIEUR SERVICES TECHNIQUES	D	3 000 000 €	0 €	3 000 000 €	60 000 €	1 470 000 €	1 470 000 €			0 €	3 000 000 €
ESPACE VERDI	D	1 500 000 €	0 €	1 500 000 €	20 000 €	740 000 €	740 000 €			0 €	1 500 000 €
RESTRUCTURATION CLINIQUE MAUDRIN MAISON DES ASSOCIATIONS	D	4 560 000 €	0 €	4 560 000 €	0 €	2 000 000 €	2 560 000 €			0 €	4 560 000 €
CONSTRUCTION D'UNE PISCINE	D	10 000 000 €	0 €	10 000 000 €	10 000 €	100 000 €	3 296 667 €	3 296 667 €	3 296 666 €	0 €	10 000 000 €
STAND TIR	D	600 000 €	0 €	600 000 €	0 €	600 000 €				0 €	600 000 €
RENOVATION AILE SUD CONSERVATOIRE	D	3 360 000 €	0 €	3 360 000 €	0 €	50 000 €	1 655 000 €	1 655 000 €		0 €	3 360 000 €
TOTAL PPI Dépenses	D	83 719 387 €	16 453 038 €	67 266 349 €	19 221 530 €	18 550 680 €	13 369 987 €	11 183 603 €	4 940 549 €		69 699 869 €
TOTAL PPI Recettes	R	24 019 518 €	3 902 193 €	20 117 325 €	7 720 190 €	1 512 000 €	1 532 000 €	1 224 000 €	629 234 €	14 000 000 €	

3) Niveau des épargnes du budget principal

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Epargne Brute	2 416 276 €	4 676 812 €	6 229 169 €	7 068 218 €	3 723 964 €	3 345 427 €
Epargne de Gestion	2 416 276 €	4 676 812 €	6 229 169 €	7 068 218 €	3 723 964 €	3 432 818 €
Epargne nette	2 416 276 €	4 676 812 €	6 229 169 €	7 068 218 €	3 723 964 €	3 133 036 €

Les épargnes sont calculées sans les dépenses et recettes exceptionnelles

Avec le recours à un emprunt de 7,5 M€ en 2023, les trois épargnes deviennent différentes mais restent dans un très bon niveau.

Définition des Epargnes :

Epargne brute : Recettes réelles de fonctionnement **moins** dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipement.

Epargne de Gestion : Epargne brute **plus** intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

Epargne nette : Epargne de gestion **moins** annuité du capital de la dette **ou** Epargne brute **moins** remboursement de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

III- Dette du budget principal

1) Niveau d'endettement de la collectivité

La ville d'Orange restait l'une des seules communes françaises sans emprunt signe d'une bonne gestion. Le recours à un emprunt (annoncé dans le ROB 2023) destiné au financement de la déviation de la RN7 ne modifie en rien cette bonne gestion. En effet, il était très opportun de financer ces travaux ainsi afin de ne pas grever les travaux à venir sur notre commune.

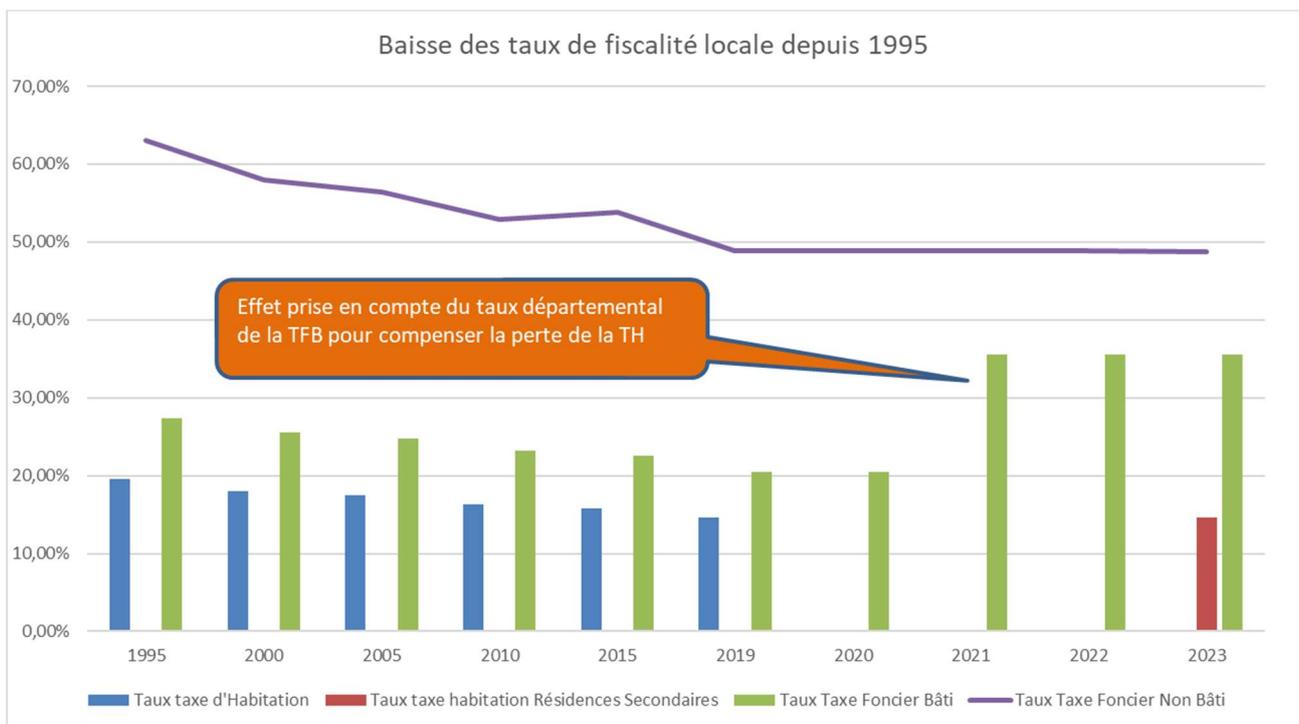
Bien évidemment, la Municipalité, soucieuse de ne pas lever inutilement l'impôt, veille et veillera à rester dans un niveau de dette acceptable et adapté à ses besoins.

Rétrospective sur l'endettement

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital restant dû	3 413	2 503	1 788	1 162	730	128	0
Dette par habitant en € au 1/01/N	116	84	59	39	25	4	0
Moyenne nationale de la state	1 078	1 078	1 118	1 063	1 100	1 109	1 095
Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital restant dû	0	0	0	0	0	0	7 375
Dette par habitant en € au 1/01/N	0	0	0	0	0	0	25
Moyenne nationale de la state	1 063	1 036	1 032	1 011	1 011	1 011	995

La moyenne de la state représente la moyenne de dette que possèdent les collectivités comprises entre 20 000 et 50 000 habitants

IV- Niveau des taux d'imposition



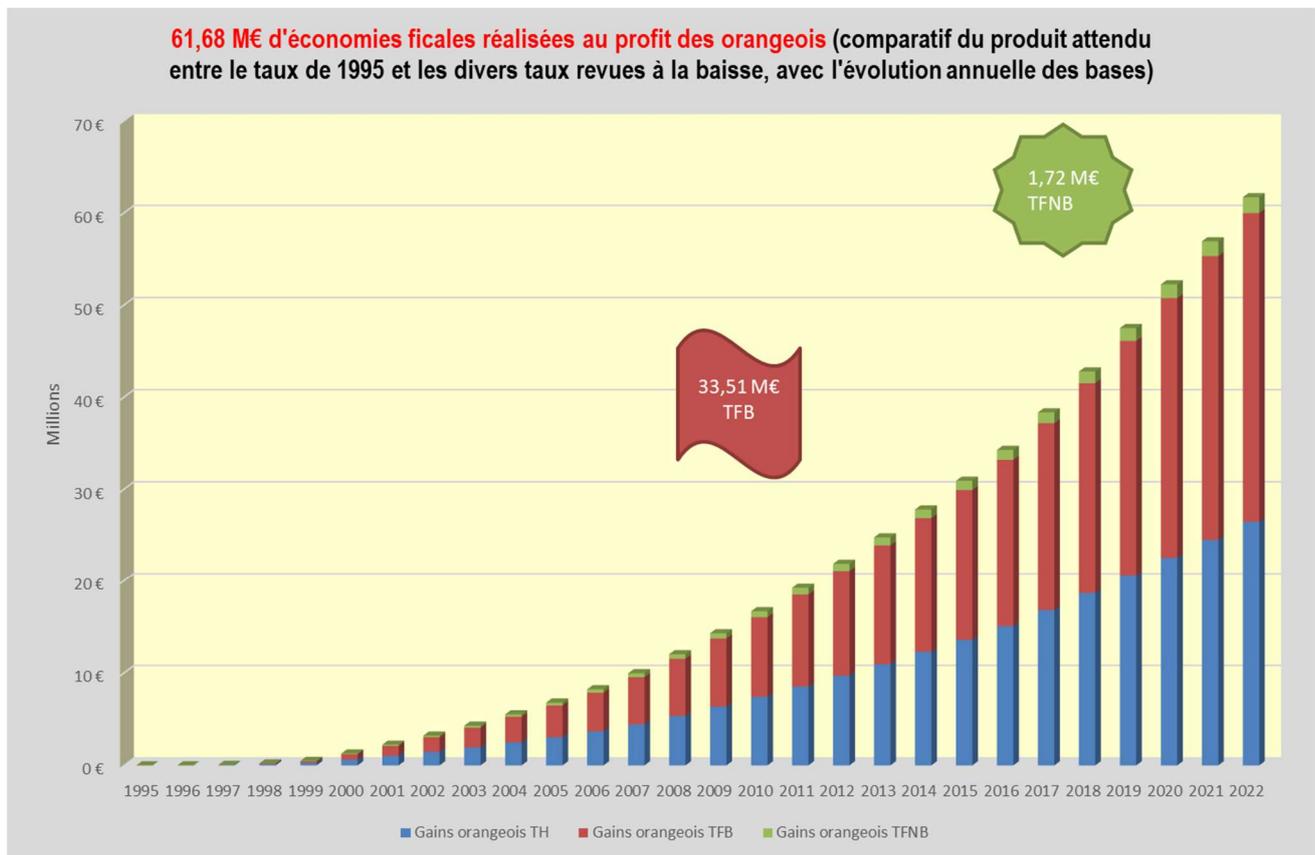
Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les taux de fiscalité ont fortement chuté depuis 25 ans (environ de 25%)

ce qui représente environ 62 M€ non prélevés sur les contribuables Orangeois.

L'augmentation du taux de Taxe Foncière sur le Bâti entre 2020 et 2021 provient de la compensation de la réforme de la taxe d'habitation. En effet, afin de compenser la perte des recettes liées à la Taxe d'Habitation, l'Etat a décidé de reverser aux communes le taux de foncier bâti qui était alloué aux départements. Cette opération reste neutre pour les contribuables puisque s'agissant juste d'un changement de bénéficiaire et pas de montant.

L'année 2023 voit le retour de la Taxe d'Habitation sous la forme des Résidences Secondaires qui restent imposées à cet impôt.

Définition de la base : Il s'agit de la valeur locative de toutes les habitations de notre commune auquel la commune applique un taux sous forme de pourcentage afin d'obtenir une recette qui servira à financer l'amélioration de la vie des Orangeois.



V- Principaux ratios du compte administratif du budget principal 2023

Les ratios du CA 2023 population au 31/12/2023 de 29 103 hab	Valeur	Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 255 €	1 299 €
2 - Produit des impositions directes / population	581 €	719 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 377 €	1 494 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	540 €	344 €
5 - Encours de la dette / population	253 €	1 006 €
6 - DGF / population	167 €	198 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement *	51,54%	61,60%
9 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = Marque d'autofinancement courant (MAC)	91,14%	93,60%
10 - Dépenses brutes d'équipement / RRF = taux d'équipement	39,19%	23,10%
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	18,40%	67,40%

Les ratios de la strate sont les derniers connus soit ceux de 2022 (source : collectivitéslocales.gouv.fr)

* le montant des dépenses de personnels est réduit des mises à disposition CCPRO et des remboursements des frais de personnels des budgets annexes qui sont remboursés sur une autre nature

Quelques explications sur les ratios

Comme démontré depuis ces dernières années, la lecture de ces ratios démontre qu'avec moins de recettes sur la même strate nationale, Orange arrive à effectuer plus d'investissement au bénéfice de ses habitants.

Ainsi la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) donnée par l'Etat afin d'assumer les missions régaliennes confiées à notre Mairie est en deçà de 16 % par rapport aux autres collectivités de même strate (ratio 6).

Afin de ne pas restreindre le pouvoir d'achat de ses habitants, Orange a fait le choix d'avoir une imposition en deçà de la moyenne (ratio 2) et de ne prélever que le minimum de recettes nécessaire à l'exercice de ses missions (ratio 3).

Les dépenses de fonctionnement sont contenues et restent en dessous de la moyenne (ratios 1).

Plus particulièrement le poste « Dépenses de personnels/dépenses réelles de fonctionnement » (ratio 7) démontre l'excellente gestion de la ville en matière de coût de la masse salariale. Là où les communes consacrent un peu plus de 60% de leurs dépenses de fonctionnement sur les frais de personnels, Orange n'en utilise qu'environ 51%.

Avec une dette nouvelle (emprunt de 7,5 € souscrit en 2023), la ville d'Orange présente des ratios « hors norme » sur l'endettement (ratios 5 et 11).

L'investissement, et donc le bien être mis à disposition de la population, est le gagnant de cette bonne gestion puisque la ville d'Orange investit 57 % de plus que les autres villes de même strate (ratio 4).

Ratio 10 : Il s'agit de comparer, ici, le poids des dépenses purement d'investissement (études, achat terrains, immeubles, travaux, matériels...) sur les recettes réelles de fonctionnement (qui sont la quasi majorité des

recettes d'une commune). Notre ville dépense pratiquement un quart de plus que les autres communes (+ 12.89 points).

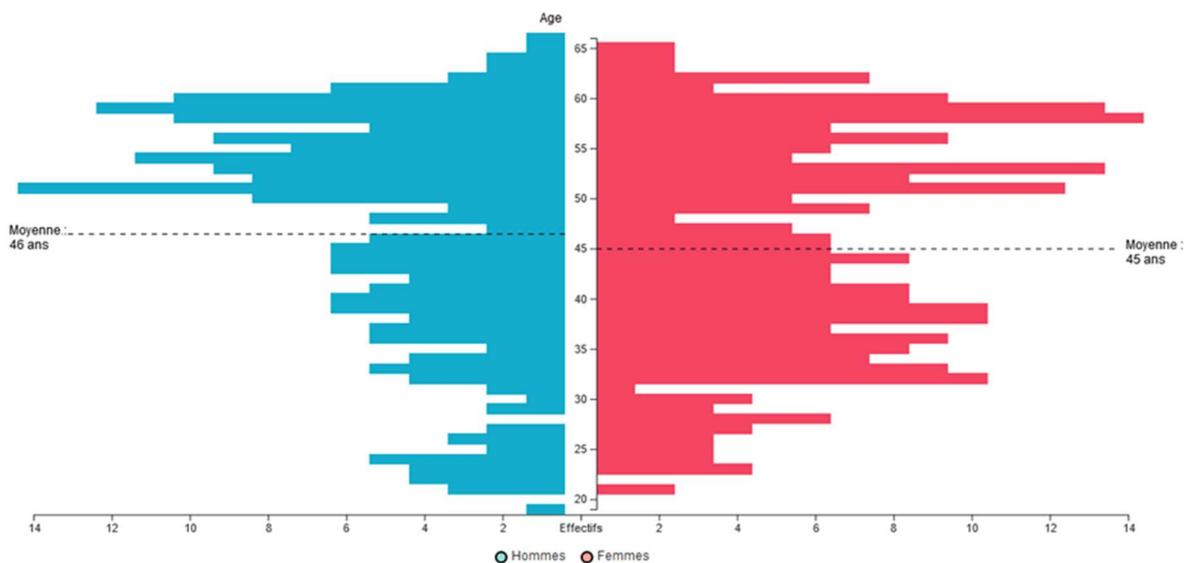
Ratio 11 : Ce ratio compare l'encours total de la dette (tout le capital restant à rembourser) aux recettes réelles de fonctionnement. Là où les communes de même strate devraient prendre 72,40 % de leurs recettes pour rembourser leur dette, Orange dispose de 100% de ses recettes.

VI- Effectifs de la collectivité et charges de personnel 2023

➤ Effectifs pourvus de la collectivité au 31/12/2023 :

	EFFECTIFS POURVUS				
	A	B	C	Sans catégorie	TOTAL
Au 31/12/2021	15	66	381	5	467
Au 31/12/2022	18	77	407	3	505
Au 31/12/2023	22	66	406	4	498
Evolution 2022/2023	- 1.39 %				

Pyramide des âges :



La pyramide démontre que la population a rajeuni d'un an par rapport à 2022 avec un âge moyen au sein de la collectivité de 46 ans.

➤ Charges de personnel en 2023 :

Les dépenses de personnel 2023 ont connu une évolution qui s'explique notamment par :

- Le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique au 01/01/2022 et au 01/05/2022
- La majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation au 01/07/2022
- L'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat
- Le doublement de la cotisation au fonds national de compensation du supplément familial
- **L'augmentation de la valeur du point** du 1^{er} juillet 2023 (+1.5%) a entraîné une hausse des dépenses de l'ordre de 140 000 euros en 2023. En 2024, cette réforme représente une augmentation de près de **270 000 euros** pour notre collectivité.
- Les différents décrets relatifs **relèvement du minimum de traitement** dans la fonction publique en 2023 qui représente une hausse annuelle de **197 000 euros** en 2024.
- Impact financier lié à la mesure spécifique d'ajout de 5 points d'indices majorés à l'ensemble des agents au 1^{er} janvier 2024 : **205 000 euros**.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le coût des différentes réformes de l'Etat est estimé à 1 355 000 euros.

Calcul du coût net des charges de personnel et frais assimilés du budget principal 2023	2023
Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)	20 970 567.35 €
Montant de la refacturation à d'autres collectivités (Mise à disposition) et aux budgets annexes	2 162 580.13 €
Coût net des charges de personnel et frais assimilés du budget principal 2023	18 807 987.22 €

VII- Conclusion

L'année 2023 restera l'année référence en matière de réalisation d'investissement.

Néanmoins, l'inflation liée à la crise économique qui se traduit par de fortes augmentations des matières premières et des fluides ne permet plus de dégager un autofinancement positif de la section de fonctionnement. Cela pèsera sur notre prochain budget qui devra réduire certaines de ses dépenses.

La municipalité a fait le choix, en 2024, de ne pas augmenter sa fiscalité tout en conservant le même niveau de service envers ses concitoyens.

La section d'investissement s'est pleinement exprimée avec 15,71 M€ d'équipements réalisés dans la commune. L'excédent d'investissement de 8,86 M€ après financement des restes à réaliser, témoigne des possibilités d'investissement restantes sur les années à venir.

Ainsi, afin de conserver des marges de manœuvres suffisantes, il a été décidé de recourir à un emprunt de 7,5 M€ afin de financer la totalité de la déviation RN7.

L'exécution budgétaire de l'année 2024 sera très certainement la dernière année avec un investissement aussi conséquent. En effet, même en cas de retour à une situation économique d'avant conflit Russo/Ukrainien, qui ne semble pas probable, le retour à la normale pourrait prendre quelques années.

De plus, un redressement à la tête de l'Etat Français apparaît plus que jamais nécessaire compte tenu du déclin continu de notre pays depuis plusieurs décennies.

Tous ces éléments laissent à penser que notre budget 2024 sera sur la même tendance que celui de 2023.